

Chambre des Représentants.

SESSION DE 1869-1870.

COMMISSION DES PÉTITIONS.

FEUILLETON N° 4.

Rapports ordinaires.

M. BEKE, 1^{er} rapporteur.

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.	
1.	20154.	Par pétition datée de Spa, le 21 mars 1869, Le sieur Pairoux ayant été débouté de ses réclamations en justice contre un entrepreneur de travaux publics, demande l'autorisation de recommencer des poursuites. — Concl. — Ordre du jour.
2.	20126.	Par pétition datée de Liège, le 1 ^{er} février 1869, Le sieur Boutet, attaché à l'administration du chemin de fer, se plaint d'abus de pouvoirs dont il serait l'objet. — Concl. — Renvoi à M. le Ministre des Travaux Publics.
3.	20149.	Par pétition datée de Gand, le 17 mars 1869, Le sieur Verhulst réclame l'intervention de la Chambre pour obtenir en faveur de l'orphelin Charles Verhulst, le paiement des termes de pension liquidés au profit de ce dernier. — Concl. — Renvoi à M. le Ministre des Finances.
4.	20158.	Par pétition datée de Walcourt, le 24 mars 1869, La dame Dosogne, veuve du gendarme pensionné Hourdisse, demande une indemnité à titre de secours. — Concl. — Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.
------------------------------	--

- | | | |
|-----|--------|--|
| 5. | 20151. | <p>Par pétition datée de Gand, le 18 mars 1869,</p> <p>Le sieur Van Loo demande qu'une somme de 200 francs lui soit allouée afin de parfaire le paiement dû au substituant de son fils qui aurait à tort été déclaré assez fortement constitué pour le service militaire — Concl. — Ordre du jour.</p> |
| 6. | 20150. | <p>Par pétition datée de Namur, le 15 mars 1869,</p> <p>Le sieur Raemackers, ancien garde au chemin de fer de l'État, demande une pension, un secours annuel ou une indemnité. — Concl. — Renvoi à M. le Ministre des Travaux Publics.</p> |
| 7. | 20097. | <p>Par pétition datée d'Opprebais, le 26 février 1869,</p> <p>Le sieur Dinant, milicien de la levée de 1859, demande la continuation de la pension provisoire qui lui a été accordée jusqu'au 1^{er} janvier 1869. — Concl. — Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.</p> |
| 8. | 20140. | <p>Par pétition datée d'Ecloo, le 15 mars 1869,</p> <p>Le sieur Desmet demande que les substitutions en matière de milice puissent avoir lieu entre tous les miliciens appartenant à l'arrondissement administratif réuni de Gand-Ecloo. — Concl. — Dépôt au bureau des renseignements.</p> |
| 9. | 20138. | <p>Par pétition datée de Schaerbeek, le 7 février 1869,</p> <p>Des membres de la garde civique de Schaerbeek demandent que l'armement et l'instruction de la garde soient mis au niveau des derniers progrès faits dans les armes de guerre. — Concl. — Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.</p> |
| 10. | 20134. | <p>Par pétition datée de Bruges, le 5 mars 1869,</p> <p>Le sieur Reynaert demande une pension pour son fils Ivon congédié à la suite d'une infirmité contractée au service. — Concl. — Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.</p> |

M. DE MAERE, 2^e rapporteur.

- | | | |
|-----|--------|---|
| 11. | 20490. | <p>Par pétition sans date,</p> <p>La veuve Andries réclame l'intervention de la Chambre pour que le Département de la Guerre accorde à son fils Alfred une prolongation de délai afin de se faire remplacer. — Concl. — Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.</p> |
|-----|--------|---|

- | Numéros
du
feuilleton. | Numéros
du registre des
pétitions. | |
|--|--|---|
| 12. | 20489. | Par pétition datée de Fromont, le 5 décembre 1869,
Le bourgmestre de Fromont demande qu'on n'accorde plus aux receveurs communaux l'autorisation de cumuler leurs fonctions avec celles de conseiller communal. — Concl. — Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur. |
| 13. | 20483. | Par pétition datée de Gand, le 11 novembre 1869,
Les sieurs Verhaeghe, Rosseels et autres membres du cercle commercial et industriel de Gand prient la Chambre de voter les crédits nécessaires à l'exécution des travaux d'améliorations au régime du canal de Terneuzen. — Concl. — Renvoi à M. le Ministre des Travaux Publics, avec demande d'explications. |
| 14. | 20477. | Par pétition datée de Mechelen-sur-Meuse, le 29 novembre 1869,
Les officiers du 32 ^e bataillon de la garde civique, domiciliés à Mechelen-sur-Meuse, demandent que le Gouvernement ordonne l'armement et la mise en activité de la garde civique de cette commune. — Concl. — Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur. |
| M. BOUVIER-EVENEPOEL, 3^e rapporteur. | | |
| 15. | 20482. | Par pétition datée d'Andenne, le 1 ^{er} décembre 1869,
Le sieur Fossion se plaint que les concessionnaires d'une mine de houille située à Groynne, commune d'Andenne, ont déposé des décombres sur un terrain, voisin de leur exploitation, qui lui appartient et prie la Chambre de faire déplacer un magasin de poudre également établi sur cette propriété et de modifier l'art. 44 de la loi sur les mines. — Concl. — Renvoi à M. le Ministre des Travaux Publics. |
| 16. | 20484. | Par pétition datée de Courtrai, le 1 ^{er} décembre 1869,
Le sieur Crudenaire réclame l'intervention de la Chambre pour obtenir la liquidation de la succession de son père. — Concl. — Ordre du jour. |
| 17. | 20469. | Par pétition datée d'Iseghem, le 19 novembre 1869,
Des habitants d'Iseghem se plaignant que, par délibération du conseil communal du 31 juillet dernier, la danse dans les cabarets et autres lieux publics est interdite sans une autorisation spéciale de la police locale, demandent une loi qui règle cette matière. — Concl. — Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur. |

M. WOUTERS, 4^e rapporteur.

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.
------------------------------	--

18.	20479.
-----	--------

Par pétition datée de Seizeilles, le 28 novembre 1869,
Le sieur Leclereq se plaint de ne pas recevoir les *Annales
parlementaires* auxquelles il s'est abonné depuis le
1^{er} novembre, au bureau des postes de Cerfontaine. —
Concl. — Renvoi à M. le Ministre des Travaux Publics.

19.	20485.
-----	--------

Par pétition datée de Quenast, le 2 décembre 1869,
Le sieur Clément demande que la commune de Quenast
soit rangée dans la catégorie des communes de 1,000 à
3,000 habitants. — Concl. Dépôt au bureau des rensei-
gnements.

